



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## classes préparatoires

Question écrite n° 24299

### Texte de la question

M. Marc Dolez attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la réforme envisagée des classes préparatoires aux grandes écoles. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il envisage de prendre.

### Texte de la réponse

Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) constituent un élément essentiel et original du dispositif de l'enseignement supérieur français. Il n'est donc pas question de leur porter atteinte et aucune réforme les concernant n'est à l'ordre du jour et ceci d'autant plus que leurs programmes et leur scolarité ont été profondément remaniés en 1995.

### Données clés

**Auteur :** [M. Marc Dolez](#)

**Circonscription :** Nord (17<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 24299

**Rubrique :** Grandes écoles

**Ministère interrogé :** éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire :** éducation nationale, recherche et technologie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 janvier 1999, page 389

**Réponse publiée le :** 15 mars 1999, page 1575